

procurer aucune de ces choses. Le *premier* devoir des parents est donc de veiller sur la vie qu'ils lui ont transmise, de l'entretenir et de la développer. Il leur appartient d'écarter tout ce qui peut compromettre la santé de l'enfant et de lui fournir toutes les choses nécessaires à l'existence.

Deux questions se posent ici : — Comment faut-il remplir ce devoir ? Combien de temps oblige-t-il ? — A la première question, la raison et l'expérience répondent qu'il faut tenir un juste milieu entre le trop et le trop peu. Refuser à ses enfants les choses dont ils ont besoin serait un acte de cruauté. Mais, d'un autre côté, flatter tous leurs caprices et tous leurs appétits, ce serait en faire des hommes de plaisir, sans énergie et sans vigueur. Pour être un homme de devoir, il importe d'avoir un corps robuste, capable de supporter le froid et le chaud, la faim et la soif, le travail et la fatigue. Si l'on veut assurer ces avantages à un enfant, il convient de l'habituer de bonne heure à une nourriture frugale, à la privation et au travail. — A la seconde question, il est impossible de répondre d'une manière uniforme pour tous les enfants. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'en général l'éducation physique réclame beaucoup de temps. Quelques semaines, quelques jours après leur naissance, les animaux peuvent se suffire à eux-mêmes. L'homme, au contraire, demeure des années et des années sans pouvoir se passer du secours de ses parents. Les pères et mères sont donc tenus de pourvoir à la vie corporelle de leurs enfants, jusqu'à ce que ceux-ci puissent y pourvoir par eux-mêmes.

Pour les en rendre capables, les parents ont une *seconde* obligation à remplir : ils doivent apprendre ou faire apprendre à leurs enfants une profession honnête et leur donner tout ce qu'il faut pour cela. Ce n'est pas à eux, sans doute, de choisir cette profession ; mais c'est à eux d'exiger que les enfants en choisissent une, et de diriger leur choix. A cet effet, ils administreront sagement leur fortune, loin de la gaspiller dans le luxe ou le plaisir ; et suivant le cas, ils feront étudier leurs enfants ou les mettront en apprentissage.

Nous arrivons aux devoirs d'ordre spirituel. Ces devoirs sont les plus importants et les plus nécessaires. Autant l'âme est plus précieuse que le corps, l'innocence que la santé, le ciel que la terre : autant les soins spirituels l'emportent sur les soins corporels. Tout enfant qui vient au monde méritera soit un bonheur